

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 46 (1920)
Heft: 14

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CARNET DES CONCOURS

Commune du Châtelard-Montreux. Monument commémoratif à Eugène Rambert.

Le jury de ce concours, réuni le samedi 3 juillet 1920, a décerné les primes aux projets présentés par

MM. Laverrière, architecte et Casimir Reymond, sculpteur, 1^{er} prix.

M. Georges Epitiaux, architecte, 2^{me} prix.

MM. Favarger, architecte, Milo Martin, sculpteur et René Martin, peintre, 3^{me} prix.

Il y avait 11 projets présentés.

Vallorbe.

Plan d'aménagement de la place « Prés sous ville ».

Ce concours a réuni 13 projets, dont quatre ont été récompensés comme suit :

MM. Bussy et Buffat, architectes, Lausanne, premier prix, ex æquo 850 fr. — MM. Polak et Hoch, architectes, Montreux, premier prix, ex æquo, 850 fr. — M. Brodtbeck, architecte, à Lausanne, second prix, 600 fr. — M. Pislser, architecte, à Lausanne, troisième prix, 450 fr. — Projet acheté, présenté par M. Faillettaz, géomètre officiel, Vallorbe, 250 fr.

Société pour l'amélioration du logement Section romande.

Concours pour la création de types d'habitations économiques.

Un grand nombre de projets ont été présentés à cette épreuve; quarante-deux envois ont été soumis au jury qui a réparti, entre les projets suivants, la somme mise à sa disposition :

Catégorie A. — Maisons familiales :

Premier prix, 500 fr., au projet « La Case », de MM. Bussy et Buffat, architectes à Lausanne. — Second prix, 400 fr., à « Moutier », de MM. Moser et Schurch, architectes à Bienne. — Troisième prix, 300 fr., à « Léman », de MM. Aubert et Hochel, architectes à Genève. — Quatrième prix (sans prime), à « Home », de MM. Bussy et Buffat, architectes à Lausanne. — Cinquième prix, 200 fr., à « Pierre-Pertuis », de MM. Maurizio et Turler, architectes à Bienne. — Première mention, à « Economique ». — Seconde mention, à « Lou ».

Catégorie B. — Maisons locatives :

Premier prix, 500 fr., au projet « Léman », de MM. Aubert et Hochel, architectes à Genève. — Second prix, 400 fr. à « Moutier », de MM. Moser et Schurch, architectes à Bienne. — Troisième prix, 200 fr., à « Crise » de M. Herzog, architecte

à Lausanne. — Première mention, à « Home ». — Seconde mention, à « Evolution ». — Troisième mention, à « Humanité ».

Canton de Genève.

Bâtiment destiné aux Services universitaires Ecole dentaire.

Dans nos numéros des 4 octobre et 29 novembre 1919, nous avons pu annoncer ce concours dont l'essence du programme a été, à la demande du jury, modifiée fondamentalement. Le bâtiment mis à l'étude est maintenant exclusivement destiné à l'Ecole dentaire.

Le jury de ce concours dont notre numéro du 29 novembre donne la composition, a été complété par M. le prof. Métral. Il a à sa disposition 8000 fr. pour récompenser 4 à 5 projets au maximum.

Ce concours, ouvert aux architectes genevois et à ceux qui exercent leur profession à Genève sous leur propre responsabilité, sera clos le 16 octobre à 17 heures.

Canton du Valais. — Ecole d'agriculture.

Le gouvernement valaisan ouvre un concours entre les architectes suisses, pour l'élaboration de projets pour une école d'agriculture à édifier près de Sion.

Le programme de ce concours ne nous est pas encore parvenu.

Ville de Lille (France). — Plan d'extension.

La ville de Lille ouvre un concours public en vue de l'établissement du projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension prescrit par l'article premier d'une loi votée par le Parlement français le 14 mars 1919.

Ce concours est divisé en deux sections: l'une comportant l'étude d'ensemble, l'autre concernant une fraction quelconque du territoire de Lille. Il est ouvert entre les Français et ressortissants des Puissances alliées ou associées ou faisant partie de la Société des Nations. Ce concours, ouvert depuis le 15 mai, sera clos le 15 octobre 1920 à 18 heures. Il est doté de 128000 fr. pour récompenser les projets primés dans l'une ou l'autre des sections. Le programme et toutes pièces nécessaires pour les études sont remis par la Direction des Travaux municipaux (Hôtel de Ville de Lille), contre un droit de 300 francs qui demeurera acquis à la ville, sauf remboursement de 150 fr. aux concurrents qui auront pris part effectivement au concours.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur cette intéressante épreuve, nous proposant d'analyser dans un prochain numéro son programme admirablement établi.

Calendrier des Concours.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
Berne	Gymnase	—	—	Architectes de la ville de Berne.
Genève	Ecole dentaire	16 octobre 1920	8000	Architectes genevois ou établis dans le canton.
Lausanne	Monument Pierre Viret	1 ^{er} octobre 1920	500	Artistes vaudois et suisses domiciliés dans le canton de Vaud.
Châtelard-Montreux	Temple	1 ^{er} octobre 1920	6500	Architectes suisses.
Lille (France) . . .	Plan d'extension	15 octobre 1920	128 000	Français et ressortissants des puissances alliées ou associées ou faisant partie de la Ligue des Nations.
Sion	Ecole d'Agriculture	—	—	Architectes suisses domiciliés en Suisse.